

AVISU DI L'ASSEMBLEA DI A GIUVENTÙ 2025-18

Rilativu à u :

“Rapport annuel égalité Femmes-Hommes”

VU la lettre de saisine par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse sollicite l'avis de l'Assemblea di a Ghjuventù di a Corsica sur le rapport susmentionné,

CONSIDÉRANT l'article 30 du règlement intérieur de l'Assemblea di a Ghjuventù di a Corsica qui prévoit que « *Lorsque l'urgence où l'actualité le nécessitent, les commissions organiques peuvent être saisies pour émettre des avis à la demande de la Présidente de l'Assemblée de Corse ou du Président du Conseil exécutif. La Présidente de l'Assemblea di a Ghjuventù désigne à cet effet les commissions attributaires et précise les modalités selon lesquelles elles produiront leurs avis. Les présidents des commissions concernées en rendent compte à la prochaine réunion de la commission permanente ou de l'assemblée plénière* »,

CONSIDERANT la décision de Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse, Présidente de l'Assemblea di a Ghjuventù, de saisir la commission organique « *Suciali, Educazioni è Furmazioni* » afin de produire un avis sur le sujet,

I Cumissioni, « *Suciali, Educazioni è Furmazioni* » addunita in reunione u 15 di dicembri di u 2025,

prununzia l'avisu chì seguita :

La commission remercie la Conseillère exécutive Lauda Guidicelli-Sbraggia pour ce rapport qui reflète le travail engagé par tous pour avancer vers l'égalité entre hommes et femmes. Il souligne à la fois les

initiatives déjà mises en œuvre et l'importance de maintenir une dynamique collective pour aller plus loin.

La commission souligne plusieurs avancées notables, notamment l'amélioration significative de l'index égalité professionnelle, qui atteint un score de 95 et la progression constante de la féminisation des effectifs vers une quasi parité. La création d'une mission dédiée à l'égalité femmes-hommes constitue également une avancée institutionnelle importante. Toutefois la commission relève que ces évolutions positives ne s'accompagnent pas encore de transformations suffisamment quantifiables sur les inégalités structurelles. Les filières restent fortement genrées, la précarité contractuelle concerne majoritairement les femmes et celles-ci demeurent sous-représentées dans certains postes de direction. Les écarts de carrière liés à la parentalité et aux interruptions de parcours professionnels persistent. Le rapport gagnerait ainsi à préciser davantage les objectifs poursuivis, les mesures correctrices mises en œuvre et les indicateurs permettant d'évaluer l'impact réel.

Concernant les politiques publiques, la commission salue les actions menées dans les domaines culturels, artistiques, scientifiques et sportifs qui participent à la valorisation des femmes et à une évolution positive des représentations. Les initiatives de sensibilisation à destination de la jeunesse, ainsi que le positionnement plus affirmé du rapport en matière de lutte contre les stéréotypes de genre vont également dans le bon sens. Cependant, ces actions gagneraient à être davantage quantifiées et évaluées afin d'en mesurer l'impact réel sur les choix d'orientation, la mixité des parcours et l'évolution des représentations sociales dans la durée.

La commission note également le positionnement plus affirmé du rapport sur la question des violences faites aux femmes, inscrit dans un cadre social et juridique plus large. Si cette évolution est positive, elle appelle néanmoins un renforcement des outils de suivi, de coordination et d'évaluation afin d'améliorer l'efficacité de l'action publique sur le territoire.

La commission considère que le rapport 2025 marque une évolution positive en termes de structuration, de lisibilité et d'engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes. Il met en évidence des progrès réels, tout en rappelant la persistance de déséquilibres déjà identifiés les années précédentes. La commission encourage la Collectivité de Corse à poursuivre et renforcer cette dynamique, en consolidant les indicateurs de suivi, en précisant les objectifs opérationnels et en développant des mesures correctrices évaluables.

Le rapport annuel 2025 relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes a été adopté à l'unanimité avec un avis **FAVORABLE** par la commission.

A Presidente di a Cumissione « Suciali, Educazioni è Furmazioni »
Lara MARCELLINI